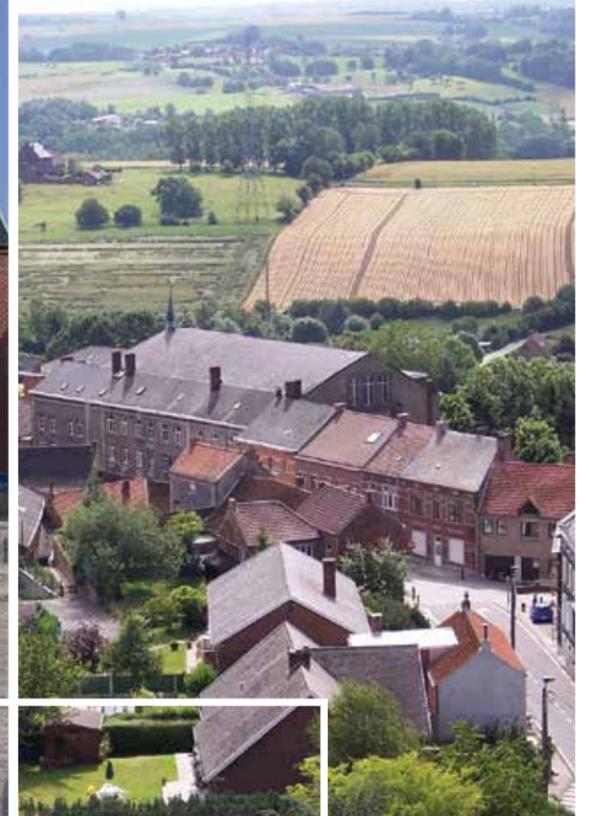


Nos 3 villages **ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL**

Bulletin d'Informations Communales / Janvier 2018



n°154

sommaire



2-3

TRAVAUX



JUMELAGE



7

PCS

EDITO

Bonne année !

L'année 2017 s'est achevée avec l'espoir que l'offre conditionnée de reprise d'activité papetière partielle sur le site de Virginal puisse se concrétiser à la fin du mois de janvier. La Task force regroupant tous les acteurs concernés s'est réunie le mardi 9 janvier dans la salle du collège. Les négociations entre le candidat repreneur, la Sogepa et les curateurs ont permis de lever des obstacles importants.

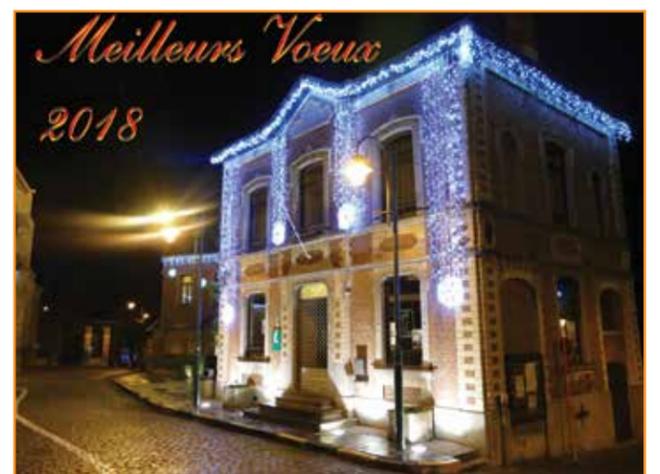
Notre vœu le plus cher est que le candidat repreneur norvégien puisse obtenir auprès des banques les derniers financements indispensables à relancer l'activité industrielle et à offrir les emplois nécessaires aux ouvriers qui n'ont pu retrouver de travail depuis la faillite d'Idempapers.

Nous présentons également tous nos vœux au Théâtre de la Valette et à son Directeur Pierre Pigeolet de pérenniser leur activité de création théâtrale riche et variée très appréciée du public. Toutes les forces vives de la commune sont déterminées à les aider à obtenir de la Fédération Wallonie Bruxelles les subventions indispensables au financement de leurs saisons théâtrales dans le cadre de l'aide aux projets pluriannuels.

L'année qui se clôt en annonce une autre, pleine d'espérance.

Pour rendre notre vie en société meilleure, nous formulons le vœu que nous soyons tous conscients de la nécessité d'un dialogue entre nous construit sur trois orientations fondamentales : la sincérité des intentions, car le dialogue en tant qu'expression authentique de l'humain, n'est pas une stratégie pour réaliser des objectifs cachés ou secondaires, mais un chemin de vérité, qui mérite d'être patiemment entrepris pour transformer la compétition en collaboration ; le devoir de l'identité, car on ne peut bâtir un vrai dialogue sur l'ambiguïté ou en sacrifiant le bien pour plaire à l'autre ; le courage de l'altérité, car celui qui est différent ne doit pas être vu et traité comme un ennemi, mais accueilli comme un compagnon de route, avec la ferme conviction que le bien de chacun réside dans le bien de tous.

Soyons des constructeurs de dialogue et de paix. Engageons-nous à écouter, à comprendre, à aider, à soulager et à intervenir rapidement et avec



respect dans n'importe quelle situation pour rapprocher les distances et pour tisser la confiance. Ouvrons les yeux pour abandonner le superflu, le faux, le factice, et pour voir l'essentiel, le vrai, et l'authentique.

A toutes et à tous, une bonne année et heureuse année 2018 !

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**

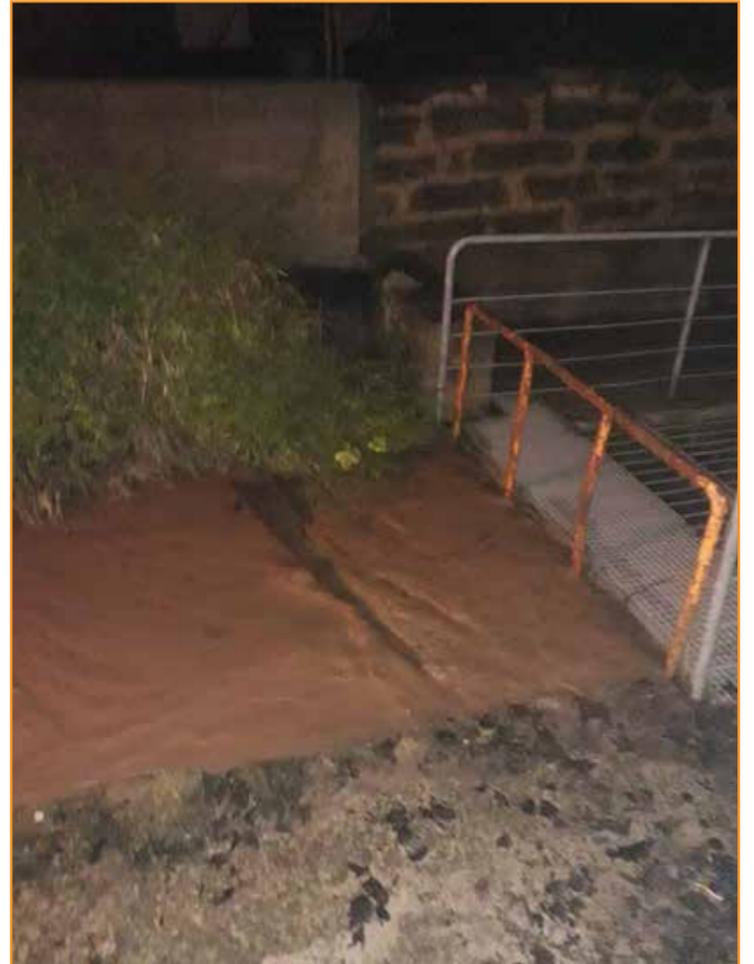


TRAVAUX

TEMPÊTE ELEANOR

Comme vous avez pu le voir, la tempête Eleanor qui s'est déroulée dans la nuit du 3 au 4 janvier a eu très peu de conséquences à Ittre. Nous avons pourtant de grandes craintes avec les bourrasques annoncées mais surtout que cette tempête arrive après une longue période de pluies ininterrompues ayant gorgés d'eau les terres.

A partir de 4h 30 du matin, notre équipe de garde s'est mise en route pour dégager un arbre tombé près de l'incinérateur, ensuite comme convenu, ils ont été voir aux grilles sur le Ry Ternel à l'entrée du village et les ont dégagées de..... deux palettes obstruant l'écoulement des eaux. Cette opération délicate et dangereuse effectuée, la rivière a repris son cours normal dans le pertuis. Pourtant quelques enseignements sont à retirer.



PCDR : MAISON RURALE HAUT-ITTRE

Le projet de création d'une maison rurale à Haut-Ittre avance bien. Le dossier de demande de convention a été envoyé à la Direction compétente ce 28 décembre 2017. Il est à l'analyse et à la soumission de l'accord de principe du Ministre.

Le budget global du dossier s'élevait à 612.252,14€ TVAC dont 456.126,07€ de subsides.

> **Christian Fayt,**
Echevin de la Ruralité



PCDN

Une réunion plénière du Plan communale de Développement de la Nature (PCDN) aura lieu le jeudi 22 février prochain à 19h30. Ce sera l'occasion d'y définir les prochaines actions.

Nous vous invitons à y participer nombreux en apportant vos idées, projets, attentes, etc.

Les informations précises seront sur nos sites internet : www.ittre.be et sur <https://www.facebook.com/ruralittre>



L'ACTION LOGEMENT TREMLIN CONTINUE

CANDIDATURES POUR LA LOCATION DE DEUX LOGEMENTS TREMLIN DU 22 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2018

La commune dispose d'un logement tremplin disponible. L'objectif de ce type de logement est de permettre à des jeunes de l'entité de pouvoir louer un appartement dans des conditions préférentielles leur permettant un accès facilité à la propriété s'ils s'engagent dans les 5 ans à construire ou acheter un bien à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal.

Comment :

- En appliquant un loyer inférieur que le prix du marché.
- En leur rétrocédant une partie du loyer payé durant la période où ils ont loué,

Au bout de 5 ans de location, ces mesures combinées permettent par exemple de payer les frais de notaires pour un achat à prévoir dans notre commune.

Si vous êtes intéressés et que vous pensez pouvoir déposer votre candidature, nous vous invitons à venir prendre connaissance de la procédure, des conditions de candidature et autres renseignements à la Commune d'Ittre au secrétariat central tous les jours de 9h à 11h45. Ces informations sont également disponibles sur le site de la commune www.ittre.be.



POUR LA LOCATION D'UN APPARTEMENT LOGEMENT TREMLIN

Critères d'admission :

Qu'il s'agisse d'un jeune couple ou d'une famille monoparentale, chacun(e) devra :

1. Etre de bonnes conduite, vie et mœurs;
2. Etre âgé(e) de 18 à 30 ans au moment de l'introduction de la demande ;
3. Etre actuellement domicilié(e) ou avoir été domicilié(e) pendant au moins 15 ans dans la commune (un des conjoints au moins pour les ménages) ou avoir son lieu de travail dans la commune (un des conjoints au moins pour les ménages).
4. Dans le cas où les couples mariés ou vivant maritalement se séparent, un des conjoints restant peut bien sûr bénéficier du logement à loyer modéré jusqu'à la fin du bail, qui ne pourra pas être renouvelé.
5. La location sera ouverte à tous les citoyens. En outre, ils doivent bénéficier de revenus inférieurs à 51.300,00 €, augmentés de 2.500,00 € par enfant à charge.
6. Aucun des candidats demandeurs ne peut être pleinement propriétaire, ni usufruitier d'un bien immobilier (sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable, inadapté à son handicap ou d'un abri précaire).

Tous ces critères doivent être remplis pour que le couple candidat-locataire soit admis au classement par priorités.

Période pour poser sa candidature du 22 janvier au 28 février 2018

Renseignements sur rendez-vous au 067/79.43.37 – Contact p.godefroid@ittre.be.

> **Christian Fayt, Echevin du Logement**

Premier enseignement : De petits effets...peuvent avoir de GRANDES conséquences. Nous demandons donc à chacun de ne rien laisser traîner le long des cours d'eau qui pourrait servir d'obstacle en aval.

Deuxième enseignement : Les différentes Zones d'immersion temporaires(ZIT) ont largement rempli leur rôle tant au Ry Goret en amont du bassin versant avec la régulation des eaux provenant de l'autoroute que la ZIT du Ry Ternel. Pour prouver l'efficacité de ces deux ouvrages d'art situés en amont du village de Haut-Ittre, le bassin d'orage en aval n'a pas servi. Par contre la ZIT du Ry Mortier située le long de la RN 280 et récupérant également les eaux de l'autoroute a très bien fonctionné. Nous avons été également attentif au Ry de Baudémont avec le dégagement de deux avaloirs en contrebas provenant de l'accumulation de feuilles ainsi que la ZIT du Ry de Fauquez qui a également fonctionné.

Je ne peux que féliciter les membres du Service travaux pour leur travail inlassable au cours de cette fin d'année, pour leur préparation et leur présence lors des déneigements que les autres mauvaises circonstances météorologiques.



LA CRÈCHE DE VIRGINAL

Malgré les conditions climatiques, le montage de la structure de la crèche de Virginal (18 enfants) avance bien.

LA RUE BRUYÈRE DE VIRGINAL

La sous-couche d'asphalte a été posée sur à peu près la moitié de la rue Bruyère de Virginal. Sur un autre quart les bordures et l'empierrement ont été réalisés. Reste le dernier quart qui n'a pu être terminé pour des raisons climatiques. Néanmoins la firme a mis tout en œuvre afin de limiter les désagréments et permettre aux riverains de passer les fêtes dans des conditions acceptables.



L'ESPRIT DE NOËL

Préparation par notre personnel communal avec l'appui des membres de la Commission des aînés de plus ou moins 1.000 colis de Noël mais aussi la mise en place de nos crèches.



VENTE DE BOIS ET DE PAVÉS

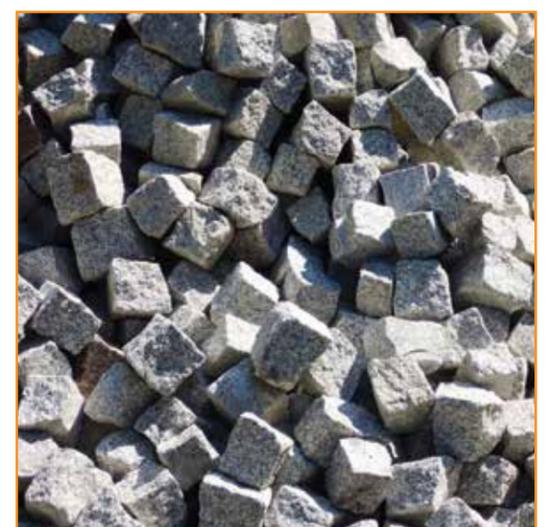
L'administration communale met en vente du bois de chauffage, la population est invitée à soumettre un appel d'offre avec montant minimal de 40 eur/stère. Une quantité maximale sera octroyée en fonction des demandes.

De même, elle procède à la liquidation d'un stock de pavés et de les mettre en vente sans tri au prix de 60 cents par pavé.

Infos et offres :

Service finances : 067/79 43 73
Rue de la Planchette,2 – 1460 Ittre

> **Christian Fayt, Echevin des Travaux**





LE BUDGET 2018 EN CHIFFRES

SERVICE ORDINAIRE

RECETTES : 10 299 910 € => - 800 000 € => en diminution de 7%

En diminution

- Idem Papers
 - -189 000 € Force motrice
 - -581 000 € Précompte immobilier => - 1 030 000 €
 - -260 000 € Compensation Plan Marshall (estimé)
- Incinérateur
 - -34 000 €
- Provision 11ème pilier en faveur du personnel (effectif en 2017)

En augmentation

- +70 000 € en Impôt des personnes physiques
 - +50 000 € Taxes/Redevances (Adaptations décidées au conseil communal de novembre 2017)
 - +27 000 € Enseignement (dont 43 500 € de subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles et 18 000 € repas/piscines/études) et pas classes de neige en 2018
 - +72 500 € Régie Communale Autonome (RCA)
 - +10 000 € Garderies : nouveau système (à réévaluer dans quelques mois)
 - +668 320 € Boni présumé en Modification budgétaire n°3
- A noter, un boni présumé en 2017 : 88 413 €

DÉPENSES : 9 959 389 € => - 235 000 € => en diminution de 2%

- **Personnel** : - 110 000 €
 - Départ à la retraite d'une statuaire non remplacée pour le moment
 - Direction RCA transféré
 - + 20 000 € en Extrascolaire : augmentation du nombre d'enfants donc encadrement supplémentaire nécessaire

Sans oublier le 11ème pilier en faveur du personnel qui fausse la comparaison tant en recettes qu'en dépenses. (en Administration générale et communications et voies navigables.)

- **Fonctionnement** : - 230 000 €
 - +12 000 € élections qui auront lieu en 2018
 - - 9 000 € de diminution en Services généraux pour la mise en conformité en prévention
 - - 68 000 € de diminution en Enseignement dont
 - 52 000 € pour les classes de neige et
 - 18 000 € dans divers postes sur propositions des directions
 - - 68 000 € de diminution en Education populaire et Arts car le passage des clubs sportifs en RCA entraîne une diminution de dépenses de 46 000 € pour la commune.
 - 10% de réduction sur frais de fonctionnement compressibles
- **Transferts** : + 102 000 €
 - +89 000 € dus au subside lié au prix pour la RCA (75 000 € => 164 000 €)
 - -10% subsides aux associations
 - + 13 000 € pour les fabriques d'église
 - + 34 000 € Dotation CPAS (future crèche)
- **Dettes** : + 34 000 €

3 emprunts dont les charges d'intérêt apparaissent en dette pour une année complète

- emprunt pour l'extension du centre administratif (564 500 €)
- emprunt pour le solde de la crèche (150 000 €)
- emprunt dans l'exercice d'un droit de préemption d'une maison (161 000 €)
- 53 000 € en moins dû à la fin d'emprunt et de leasing en Communications-voies navigables

Boni à l'exercice propre avant prélèvement : **978 190 €**

- 908 804 € en 2017

- 1 361 032 € en 2016
- Prélèvement pour le contentieux NLMK : 600 000 €
- Prélèvement vers le budget extraordinaire : 327 344 €

Boni présumé du Budget Initial 2018 : 50 846 €

- 43 836 € en 2017
- 146 566 € en 2016

SERVICE EXTRAORDINAIRE

RECETTES EXTRAORDINAIRES

Prélèvement depuis l'ordinaire vers l'extraordinaire : 327 344 €

Emprunt pour achat d'une maison en vertu d'un droit de préemption : 161 000 €

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

- 75 000 € Honoraires architecte Centre sportif
- 100 000 € Décompte final centre sportif
- 100 000 € Capitalisation RCA
- 40 603 € Annuités SPGE
- 14 000 € Informatique (serveur et matériel)
- 161 000 € Achat d'une maison en vertu d'un droit de préemption
- 30 000 € Travaux contre humidité à l'Espace Bauthier et à l'antenne de Police

RÉSULTAT DU BUDGET 2018

A l'ordinaire : **50 846 €**

A l'extraordinaire : **0 €**

Réserve ordinaire liée au contentieux administratif avec NLMK : **5 241 168 €**

- 755 000€ NLMK (2001 à 2007)
- 4 955 000€ (2012 à 2018)
- 275 000€ (lissage IPP)



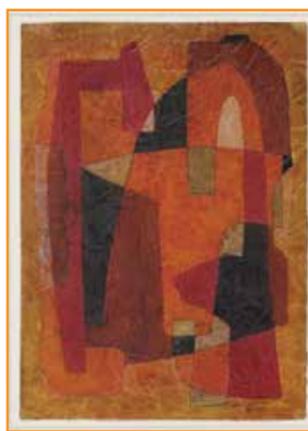
PROLONGATION DE L'EXPOSITION GUILLAUME VANDEN BORRE, L'ŒUVRE EN SECRET, JUSQU'AU DIMANCHE 28 JANVIER

Les samedis et dimanches de 13 h à 17 h ou sur rendez-vous au 0471 21 63 88.

Entrée gratuite pour tous les ittrois.
www.museemarthedonas.be -
info@museemarthedonas.be

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Culture

Musée
Marthe III Donas



UNE TASK FORCE POUR LE THÉÂTRE DE LA VALETTE

Pour aider le Théâtre de La Valette, il faut tous nous unir.

Lors du dernier conseil communal, la décision a été prise de mettre en place une task force pour réfléchir à l'aide que la commune pourra être apportée au Théâtre de La Valette suite au non renouvellement de son contrat-programme.

C'est par l'intermédiaire des cinq représentants du conseil communal, Christian Fayt, Pascal Henry, Claude Debrulle, Luc Schoukens et Hélène de Schoutheete, que la commune proposera au conseil d'administration du théâtre et au directeur Pierre Pigeolet, une réflexion sur la manière d'aider le théâtre le plus efficacement possible.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Culture



DISTRIBUTION DES CHÈQUES POUVOIR D'ACHAT ET DES SACS POUBELLES

Comme l'année dernière les sacs poubelle gratuits et les chèques Pouvoir d'Achat octroyés par le Collège communal pourront être retirés à différents endroits de la commune.

Les chèques Pouvoir d'Achat peuvent être utilisés dans la plupart des commerces de la commune. Nous vous invitons à les soutenir.

VOUS POURREZ LES RETIRER DU MERCREDI 5 FÉVRIER AU SAMEDI 24 MARS 2018 (VEUILLEZ VOUS MUNIR DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ).

Les habitants peuvent retirer leurs chèques et sacs aux trois endroits prévus quel que soit leur lieu de résidence. Il faut être en ordre de paiement de la taxe 2017.

À VIRGINAL : Salle Polyvalente

- les lundis 5 – 19 et 26 février 2018 de 13h à 18h.

À HAUT-ITTRE : Salle communale, rue Les Hauts du Ry-Ternel 13

- Les mardis 6 et 20 février 2018 à Haut-Ittre de 9h à 12h.

À ITTRE : rue Planchette, à l'arrière de l'administration communale

- Les jeudis 8 -22 février et le 1er mars 2018 à Ittre de 13h à 18h
- les samedis 3 – 10 – 17 et 24 mars 2018 à Ittre de 09h à 12h

Les sacs poubelles, distribués gratuitement depuis plusieurs années par l'administration communale, vous seront remis également à cette occasion.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine des Finances





JUMELAGE 2018

PROGRAMME DE L'ÉCHANGE ITTRE-ECUEILLÉ : 25ÈME ANNÉE

VENREDI 13 JUILLET

Arrivée en fin d'après-midi, accueil, concert à la Vieille Eglise par M. et Mme. Canier, violonistes, buffet à la salle des fetes offert par les Ecueillois.

SAMEDI 14 JUILLET

- 11 heures : cérémonie officielle, défilé, hymnes.
- 12 heures : discours, remises de cadeaux.
- 13 heures : banquet républicain offert par la ville d'Ecueillé.
- Après-midi à l'espace Ittrois, concours de pêche pour les enfants, jeux divers pour tous. Possibilité d'avoir un train spécial pour ceux qui ne connaissent pas le train du Bas Berry et sa locomotive à vapeur.
- En soirée, dîner au plan d'eau, retraite aux flambeaux suivie vers 23 heures du feu d'artifice.



DIMANCHE 15 JUILLET

Journée tourisme à Amboise (bord de Loire).

- Matin: visite du château ou pour ceux qui préfèrent, marché sur les bords de Loire.
- Midi: repas dans les restaurants de la ville ou autres formules de restauration possibles. Après-midi : visite du Clos Lucé (tout près d'Amboise), demeure de Léonard de Vinci, parc avec maquettes géantes de ses fabuleuses machines.
- Soirée en famille.

LUNDI 16 JUILLET

Petit déjeuner offert par la municipalité à la salle des fêtes, départ vers Ittre.

> **Daniel Vankerkove, Echevin du Jumelage**



RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT POUR CE VOYAGE

Document à renvoyer pour le 23 février à l'Administration Communale d'Ittre – Mme Frédérique Joris – Rue Planchette, 2 – 1460 Ittre.

Je souhaite participer aux Festivités du Jumelage du vendredi 13 au lundi 16 juillet 2018 :

Je me rendrai à Ecueillé :

- par mes propres moyens
- en car

Je serai :

- seul(e)
- accompagné(e) mon époux / mon épouse / mon (mes) enfant(s), soit : personnes.

Nom/Prénom :

Adresse :

Tél :

E-Mail :

Date et Signature :



OUVERTURE DU CENTRE SPORTIF D'ITTRE

L'inauguration du 9 décembre 2017 fut un réel succès en présence du Président du parlement wallon André Antoine et du Ministre du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles André Flahaut ainsi que de toutes les autorités communales d'Ittre et des communes voisines.

Nous vous indiquons, ci-dessous, les informations pratiques des différentes disciplines sportives pratiquées au centre sportif.

ARTS MARTIAUX

- **Judo Club Kakemono** : Angioï Joseph, rue du Try 36 Tubize 1480 – 0470/950499 info@lesaule-kakemono.be
- **Karate club Virginal** : Olivier Mahauden – 0478/310284 – olivier.mahauden@live.be
- **Kendo** : Baudouin Decharneux - bdecharn@ulb.ac.be

BADMINTON

Marc Olivier Leclercq, rue du Maustichy, 22 – 067/647753 - moleclercq@hotmail.com

HOCKEY SUR GAZON

Lynx Hockey Club : Thewissen Yves, rue du Moulin à vent 6, Virginal – 0493/052156 yves@ittrehockey.be

PETANQUE

Pétanque de Vesnau : Latinis Philippe, Masy 12 Ittre – 0478/888626 philippe.latinis@skynet.be

TENNIS DE TABLE

Palette du Ry-Ternel : José Valdes Carrera, rue de Fauquez, 21B Ittre – 0491/509551 jvaldes@sodilis.be



FUTSAL (INITIATION POUR JEUNES FILLES ET GARÇONS 6-14 ANS)

M. David Deldicq – 0486/651267 – adnfutsal@outlook.com - ddeldicq@gmail.com

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



AUX RESPONSABLES ET AUX SPORTIFS D'ITTRE

Le Conseil Consultatif des Sports de la commune d'Ittre, en collaboration avec les autorités communales, organisera un « **Marché des sports** » le dimanche 3 juin 2018 au nouveau complexe sportif de Virginal. Le but de ce « marché » est de mettre en avant et/ou de faire connaître votre sport à toutes et tous. Ce sera une excellente vitrine pour votre club.

Si vous, votre club ou association, êtes intéressé(e) de participer à cette activité pourriez-vous nous renvoyer le talon ci-dessous ou nous répondre par mail à l'adresse suivante en y mentionnant vos noms, coordonnées et le nom du club ainsi que le sport pratiqué : christophe.raucq@gmail.com

.....

Je soussigné,

adresse :

.....

Adresse mail :

responsable du club

.....

participera* -- ne participera pas* (* biffer la mention inutile) au « **Marché des Sports 2018** ».

NOM + Signature :

TALON À RENDRE : RAUCQ Christophe, Rue du rouge bouton, 27 à 1460 Virginal



LES AÎNÉS ONT REÇU LEURS COLIS DE NOËL

Cette distribution a eu lieu dans les salles communales :

- à Virginal, le mercredi 20/12/2017 de 8h30 à 12h : **377 colis** ;
- à Haut-Ittre de 13h30 à 15h00 : **52 colis**.
- à Ittre, le jeudi 21/12/2017 de 8h30 à 12h : **324 colis** ;

Elle s'adressait aux personnes de plus de 65 ans, ainsi qu'aux personnes porteuses de handicap ou invalides à partir de 66 %. Certaines, désireuses de faire don de leur colis à une œuvre de la Commune, se sont aussi manifestées. Sur invitation du CPAS, 55 personnes les plus démunies furent également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Les jeudi 21 après-midi et vendredi 22/12/2017 en matinée, une délégation communale s'est rendue dans les maisons de

retraite de l'entité. A chaque fois, elle y a été chaleureusement accueillie par la direction, le personnel soignant et par les pensionnaires très soucieux de remercier la Commune et ses mandataires. **326 colis y ont été distribués.**

Au terme de ces opérations, il convient de remercier aussi l'équipe du Service des travaux et les membres du Conseil consultatif communal des Aînés pour la préparation des colis ; le Service administratif pour la préparation des commandes.

Bonne Année à tous !

> **Richard Flandroy, Echevin des Aînés**



PREMIER VOYAGE DES AÎNÉS À TONGRES

Ce voyage, organisé à l'initiative du Conseil consultatif communal des Aînés, est prévu le jeudi 22 mars 2018.

- départ de VIRGINAL (Plateau du Tram) à 8 heures
- départ d'ITTRE (Grand-Place) à 8h15
- 10h00 : accueil par les guides ; café et 2 spécialités locales
- 10h30 : promenade à la découverte du passé romain de Tongres
- 11h45 : tour en autocar pour visiter les vestiges romains
- 12h30 : repas de midi
- 14h30 : visite du musée gallo-romain
- 16h00 : collation : café, tarte.



Prix : 46 euros à verser sur le compte BE72 0910 0015 3916 de l'Administration communale d'Ittre avec la mention « TONGRES »

Réservation obligatoire avant le paiement : Deghorain Arthur – 0475/598605

> **Richard Flandroy, Echevin des Aînés**



LES AUTRES VOYAGES DES AÎNÉS EN 2018

Sur proposition du Conseil consultatif des Aînés, le Collège communal a donné un accord de principe pour les destinations suivantes :

- Jeudi 19 avril : **Bastogne**
- Jeudi 24 mai : ½ journée à **Charleroi**
- Jeudi 21 juin : **Bouillon**
- Jeudi 13 septembre : **Maastricht**

> **Richard Flandroy, Echevin des Aînés**



LE 15 JANVIER 2018 : UNE DATE IMPORTANTE POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

C'est le 15 janvier, à la dernière heure de cours, qu'aura lieu le comptage de tous les élèves inscrits à l'école primaire. Ce nombre d'élèves est important car il détermine le capital-périodes dont l'école pourra bénéficier pour l'année scolaire 2018-2019, et donc le nombre de titulaires, le nombre de périodes d'éducation physique et de néerlandais qui seront subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En maternelle, ce comptage s'est effectué le 1 octobre 2017 ; mais là, un recomptage s'effectue après chaque grand congé scolaire car de nouveaux élèves peuvent s'inscrire en classe d'accueil en cours d'année.

Bonne Année à tous !

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement**



EXTRASCOLAIRE

Tu as TRÈS envie de t'amuser ???

Alors note déjà les dates de nos prochaines

« ANIMATIONS VACANCES »

- Congés de détente : « **les métiers** » du 12 au 16 février
- Vacances de printemps : « **les journées à l'envers** » du 3 au 6 avril

Au programme :

Des jeux, des histoires, des chansons, des bricolages, des excursions, des ateliers, de la danse, des chansons, des grands jeux, des ateliers culinaires, la préparation des réceptions « parents admis » du vendredi dont le **GRAND défilé carnavalesque** dans les rues de Virginal le vendredi 16/2 dès 15:30 (Ouvert à tous, venez nombreux !!!) ...

Le tout entouré de tes amis et de chouettes animateurs !!!

Infos :

Lieu des activités : Virginal (Maison Chabeau et Salle Polyvalente) - Accueil à partir de 7h30 jusque 18h(30)

PAF : 10€ par jour pour le 1er enfant / 8€ pour le 2ème / 6€ pour le 3ème et les suivants

(Possibilité de déduction fiscale)



Service extrascolaire :
067/79.43.38 – 0472/48.10.07 -
serviceextrascolaire@ittre.be - +
d'infos : www.ittre.be

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Extrascolaire**



ECOLE DE VIRGINAL

A partir de maintenant, nos classes de primaire (sauf la P1 qui continuera à aller à la salle polyvalente) iront effectuer leur cours d'éducation physique au nouveau Centre Sportif de Virginal. Voici quelques photos de la classe de P4 qui a inauguré la salle cet après-midi avec leur professeur Michaël De Leener.

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement**





PLAN DE COHÉSION SOCIALE



Nouvelle cheffe de projet, le PCS sera au quotidien géré par Madame Aude Walrandt.

Auparavant, éducatrice dans une Maison Maternelle accueillant princi-

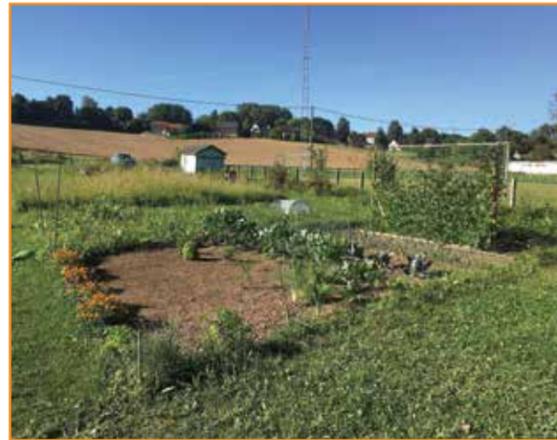
palement des femmes battues, elle remplace Inès Godard qui est partie pour un nouvel emploi.

Elle poursuivra les projets en cours du PCS :

- l'atelier culinaire sur le thème « manger équilibrer, manger pas cher... » ;
- le potager communal ;
- l'atelier couture
- les formations au gsm
- l'atelier de confection de produits d'entretien et cosmétiques

Mais de nouveaux projets sont d'ores et déjà en réflexion et en bonne voie de mise en route comme, par exemple :

- des ateliers de danse, de gymnastique ou de théâtre pour aînés avec une dimension intergénérationnelle ;
- des collaborations avec les écoles et autres intervenants associatifs, etc.
- des visites et excursions en collaboration avec différents services et conseils consultatifs



Pour plus d'informations ou si vous avez des idées, des suggestions, des observations, n'hésitez pas à prendre contact avec elle (i.godard@ittre.be, email temporaire, gsm : 0484/63.30.38).

Elle est disponible les mardis et les vendredis au centre administratif, rue planchette 2.

> **Françoise Peeterbroeck,**
Echevine des Affaires sociales,
Présidente du CPAS



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2018 : BLOQUEZ VOTRE AGENDA ET INSCRIVEZ-VOUS !

La commune d'Ittre participera à la 4e édition du Grand Nettoyage de Printemps qui se déroulera les **23, 24 et 25 mars 2018** partout en Wallonie !

Mobiliser les citoyens pour **donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade** en ramassant les déchets abandonnés : **voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps !**

Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises... Plus de **73.000** citoyens ont formé une équipe et participé au Grand Nettoyage de Printemps en mars 2017 dans leur commune.

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour améliorer votre cadre de vie ? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ? Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur walloniepluspropre.be **jusqu'au 15 mars 2018** à minuit. Vous recevrez ainsi un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles.

Cette action de sensibilisation à la propreté publique a été lancée en 2015 et s'inscrit dans le cadre du Plan wallon déchets-ressources dont le volet propreté publique est mis en œuvre sous le label Wallonie Plus Propre.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.walloniepluspropre.be – Service environnement : 067/79 43 49

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO DES VŒUX ÉCOLOGISTES

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous la souhaitons riche en événements positifs et passionnants au niveau personnel. Au niveau de notre communauté nous souhaitons qu'elle soit de plus en plus solidaire, citoyenne, écologiste, participative, ...

Aussi bien les citoyens (Repair café, Café Truc, SEL, Jeudi bar, Ittre en transition, vie culturelle et associative dynamique...) que la commune (Plan Energie et Climat, Plan de Développement Durable (PCDR)) prennent de plus en plus d'initiatives qui rencontrent nos préoccupations profondes.

En cette année 2018 les habitants d'Ittre seront invités à participer activement et à se prononcer sur le devenir de notre commune à travers les élections communales du 14/10/2018.

Les écologistes d'Ittre préparent ce rendez-vous important.

Nous allons très prochainement vous présenter les grandes lignes du projet que nous souhaitons développer pour Ittre et avec les habitants.

Il sera basé sur une attention particulière à la qualité de notre cadre de vie, à la gestion des énergies et une présence accrue des énergies renouvelables, à l'accueil de qualité de nos enfants et notre jeunesse, à la solidarité

sociale, à la relocalisation de l'économie, à une mobilité plus douce, une gestion transparente avec des mandataires engagés pour leur commune, qui intensifie le lien social entre les habitants, qui valorisent la richesse de notre vie culturelle et associative, ...

Ce projet nous voulons le faire porter par un maximum de citoyens. Nous avons besoin de votre apport, de votre avis, de votre engagement, de votre soutien.

N'hésitez pas de nous contacter pour nous transmettre vos suggestions, vos attentes, ... ou mieux encore votre envie de vous impliquer dans une gestion écologiste de la commune.

Au plaisir de se rencontrer.

> **Pour ECOLO Ittre,**
Luc Schoukens,
Paul Perniaux



POPULATION

QUELQUES CHIFFRES DE NOTRE COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2017

La population totale s'élevait à 6.812 habitants dont :



> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**



SERVICE URBANISME – RAPPORT 2017

10 dossiers (dont 2 régularisations et 1 article 127) sont introduits du 21/11 au 31/12/2017 après la clôture du précédent rapport.

1. DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME INTRODUITES EN 2017 :

56 (dont 07 régularisations et 5 article 127) – Remarque : dossiers CoDT à partir du n°37 de 2017.

soit 66 dossiers au 27.11.2017

- 13 pour nouvelles habitations (3 sur 2016 et 10 sur 2017)
- 03 pour permis groupé (0 sur 2016 et 3 sur 2017)
- 27 pour transformations ou extensions (4 sur 2016 et 23 sur 2017)
- 05 pour hangars, ateliers ou bâtiments agricoles (2 sur 2016 et 3 sur 2017)
- 13 pour actes et travaux divers (0 sur 2016 et 13 sur 2017)
- 05 pour création de logement(s) (1 sur 2016 et 4 sur 2017)
- 00 démolition

a) sur ces 66 demandes :

- 28 permis ont été délivrés (08 sur 2016 et 20 sur 2017)
- 04 permis ont été refusés (01 sur 2016 et 03 sur 2017)
- 21 dossiers sont encore en cours (dont 0 sur 2016)
- 00 dossier classé sans suite
- 01 dossiers déclaré irrecevable
- 02 dossiers retirés
- 04 dossiers CWATUP jamais complétés (dont 1 sur 2016)
- 05 dossiers CoDT incomplets
- 01 dossier CoDT pas encore analysé

b) sur les dossiers introduits en 2016 et non clôturés au 20.11.2016 (30) :

- 28 permis ont été délivrés dont 2 sur recours
- 01 a été refusés

- 00 retiré ou pas complété
- 01 en cours

2. PERMIS DE LOTIR - PERMIS D'URBANISATION : (AU 27.11.2017)

1 demande de permis d'urbanisation introduite : en cours pour 10 lots bâtissables, 1 lot non bâtissable avec création de voirie.

3. DÉCLARATIONS : (AU 27.11.2017)

au 01/06/2017 à l'entrée en vigueur du CoDT Remarque : système de déclaration supprimé

01 déclaration introduite (pour une ou plusieurs choses) :

- 1 est recevable
- ouverture ou modification de baies : 0
- volumes secondaires : 0
- clôture : 1
- piscine : 0
- rucher : 0
- remplacement matériaux élévation : 1
- remplacement couverture toiture : 1
- car-port : 0
- pour exploitation agricole : 0
- démolition d'un volume secondaire : 1

4. INFORMATIONS NOTARIALES : (AU 27.11.2017)

17 demandes introduites du 21/11/2016 au 27/12/2016

171 demandes introduites du 01/01/2017 au 27/11/2017.

> **Daniel Vanerkove, Echevin de l'urbanisme**



DÉCÈS

VAN MOL LUC : décédé le 15/12/2017 à Nivelles
LEMOINE FERNAND : décédé le 16/12/2017 à Nivelles
ROUSSEAU JOSEPHA : décédée le 19/12/2017 à Ittre
POULAIN MARTHE : décédée le 27/12/2017 à Ittre
DRUOT YVETTE : décédée le 01/01/2018 à La Louvière
BRISME MARIUS : décédé le 04/01/2018 à Tubize
PRISME SIMONNE : décédée le 5/01/2018 à Ittre
HARVYN ELIA : décédée le 06/01/2018 à Ittre



NAISSANCES

LE FEVERE DE TEN HOVE MAXENCE (ECUYER) : né le 28/11/2017 à Woluwe-Saint-Lambert
PHILIPS TIAGO : né le 29/11/2017 à Braine-l'Alleud
BAILLY MAËLYNE : née le 12/12/2017 à Soignies
LAMBRECHT NOAM : né le 13/12/2017 à Braine-l'Alleud
EL ASRI LOUIZA : née le 17/12/2017 à Ixelles
DENEUBOURG ELIOT : né le 19/12/2017 à Braine-l'Alleud
ESCACENA MAGDALENO JULIETTE : née le 23/12/2017 à Ottignies-Louvain-la-Neuve
PEREIRA SOUSA GABRIEL : né le 28/12/2017 à Braine-l'Alleud
RAEYMAEKERS TIMOTHÉ : né le 28/12/2017 à Braine-l'Alleud
CREA ALESSIO : né le 28/12/2017 à Auderghem



MARIAGES

EL ASRI YOUSSEF ET VANCSIK CERISE :
 le 25/11/2017 à Ittre

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

VISITEZ NOTRE PAGE FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/communeittre>



Prochain Conseil communal :

30 JANVIER 2018 – 19H
GRAND PLACE - ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**